



COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

RENSEIGNEMENTS GENERAUX A FOURNIR POUR L’AFFILIATION D’UN CLUB

ANNEE

En application de la Loi 84-610 du 16/7/84 et des décrets n°85-236.237 et 238 du 13/2/85, toute association affiliée à la FFPJP s’engage à respecter et appliquer les règlements en vigueur et directives fédérales

Date de la 1ère affiliation _____ N° Affiliation FFPJP _____

Nom du club _____

Adresse du Siège social _____

Tél _____ Email _____

Nom, prénom et adresse pour le courrier _____

Tél _____

Email _____

S’il y a eu fusion ou changement de titre, le préciser en indiquant les anciens titres et les dates

AGREMENT MINISTERIEL AUPRES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Sous le numéro _____ En date du _____

DECLAREE A LA PREFECTURE OU SOUS PREFECTURE DE

N° du récépissé _____ En date du _____

Insertion au journal officiel du _____

ARBITRES OFFICIELS

NOMS & PRENOMS _____

VERIFICATEURS AUX COMPTES (obligatoire)

N° LICENCE _____
NOMS & PRENOMS _____

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

BUREAU DU CLUB

Qui doit être composé de neuf membres au minimum

ROLE	N° LICENCE	NOM & PRENOM	ADRESSE	TEL/PORTABLE	EMAIL
PRESIDENT					
V/PRESIDENT 1					
SEC. GENERAL					
SEC. ADJOINT					
TRES. GENERAL					
TRES. ADJOINT					
MEMBRES					

Délégués au Comité Départemental _____

Délégués au District _____

Avis motivé du Comité Départemental	Fait à _____
Date de la décision _____	Le _____
Cachet du Comité	Le Président du Comité
	Cachet du club
	Le Président du Club